

Image not found or type unknown



## Pere d un enfant francais qui souhaite reentrer legalment en FR

Par **Tito2873**, le **17/03/2012** à **00:26**

Akut, je suis le pere d'un enfant francais. Je habite sur le territoire francais pendant trois ans, (2007-2010) avec un titre de sejour.

Je quitte le territoire francais au debout 2011, et maintenant ma carte sejour est plus valable.

Je peux faire quoi maintenant que je souhaite retourner a la France? Quelles sont mes droits comme parent?